



Circuit Juniors 2016-2017

Règlement général du circuit

MINELLI Michaël

Sommaire

1	ORGANISATION	2
2	CALENDRIER	2
3	INSCRIPTIONS	3
3.1	FINANCE D'INSCRIPTION	3
3.2	CATÉGORIES	4
3.2.1	<i>Particularités de la catégorie U9</i>	4
3.3	JOUEURS INSCRITS DANS UNE CATÉGORIE SUPÉRIEURE	4
4	TIRAGES AU SORT ET PROGRAMME DU TOURNOI	5
4.1	ÉTAPES GENEVOISES	5
4.2	ÉTAPES INTERCANTONALES ET MASTER ROMAND	5
5	DÉROULEMENT LORS DU TOURNOI	6
5.1	TENUE	6
5.2	VOLANTS.....	6
5.3	COMPTAGE DES POINTS LORS DES MATCHES	6
5.4	PAUSE ENTRE LES SETS	6
5.5	COACHING.....	7
5.6	FAIR-PLAY, ATTITUDE EN CAS DE DÉSACCORD, RÔLE DES COACHES ET DES SUPPORTERS	7
5.7	RÉCOMPENSES	7
5.8	ASSURANCE	7
6	CLASSEMENT ET QUALIFICATION AUX MASTERS	8
6.1	POINTS DE RANKING POUR LA QUALIFICATION AU MASTER GENEVOIS	8
6.1.1	<i>W.O. non annoncé et sanctions</i>	9
6.2	CALCUL DU CLASSEMENT	9
6.3	QUALIFICATION POUR LE MASTER GENEVOIS	9
6.3.1	<i>Invitations</i>	9
6.4	QUALIFICATION POUR LE MASTER ROMAND	9
7	ANNEXE(S)	10
7.1	CHARTRE DU FAIR-PLAY.....	10
7.1.1	<i>Respect du « Code de bonne conduite »</i>	10
7.1.2	<i>Les petits plus qui feront de toi un joueur (une joueuse) apprécié(e) de tous</i>	10
7.1.3	<i>Rôle des coaches et des supporters (public, parents, autres juniors)</i>	11
7.1.4	<i>Attitude des joueurs en cas de litige</i>	11

1 Organisation

Le circuit juniors genevois s'inscrit au sein du circuit juniors romand. Il regroupe les étapes du circuit juniors romand auxquelles les juniors de clubs membres de l'ACGB peuvent participer, à savoir :

- 5 étapes « deux étoiles » intercantionales (auxquelles tous les juniors des 5 régions peuvent participer)
 - o L'étape genevoise est appelée « Open de Genève » et est organisée par l'ACGB
- 2 étapes « une étoile » genevoises (auxquelles seuls les juniors de clubs membres de l'ACGB peuvent participer)
- 1 master genevois, finale cantonale du circuit juniors genevois, opposant les meilleurs juniors des clubs membres de l'ACGB sur la base des résultats des étapes du circuit juniors genevois (voir point Qualification pour le master genevois)
- 1 master romand, finale intercantonale du circuit juniors romand, opposant les meilleurs juniors des finales cantonales (voir point 6.4)

Le présent règlement regroupe le règlement romand ainsi que celui des étapes genevoises du circuit juniors.

2 Calendrier

Type	Date	Association	Lieu
**	24-25.09.2016	AFB	Payerne
*	15.10.16	ACGB	Genève
**	26-27.11.2016	AVcB	Collombey-Muraz
**	10.12.2016	ACGB	Genève
**	21-22.01.2017	AOB	Neuchâtel
*	25.02.17	ACGB	Genève
**	25.03.2017	AVB	Mont-Pèlerin
Master Genevois	29.04.17	ACGB	Genève
Master Romand	18.06.17	AOB	Neuchâtel

3 Inscriptions

Pour les étapes genevoises une étoile, seuls les juniors membres d'un club affilié à l'ACGB peuvent s'inscrire. Cependant une exception est faite pour les catégories U9 et U11 qui peuvent participer à toutes les étapes une étoile de toutes les régions, mais leurs participations à une étape en dehors de leur région ne seront toutefois pas comptabilisées pour les classements régionaux.

Pour toutes les étapes genevoises, l'inscription peut se faire de deux manières. La première, individuellement par le site internet de l'ACGB. La deuxième, par votre club là aussi par internet ou par l'intermédiaire du formulaire d'inscription de clubs disponible sur le site internet et envoyé aux responsables juniors des clubs un mois avant l'étape.

Certaines étapes intercantionales peuvent proposer que les inscriptions se fassent par internet via le site de Swiss-Badminton en plus de la possibilité d'inscription par un formulaire.

En général, la date limite pour s'inscrire à un tournoi est fixée à 2 semaines avant le tournoi. Cette date limite est mentionnée sur le site de l'ACGB. Passé cette date, et pour une raison d'équité entre tous les juniors, toute inscription sera rejetée sauf cas très exceptionnel décidé par l'organisateur.

En outre, l'organisateur peut décider - pour préserver un déroulement du tournoi dans de bonnes conditions - de fixer un nombre maximal d'inscriptions au tournoi (limite par catégorie ou pour le tournoi en général). En cas d'inscriptions trop nombreuses, l'organisateur peut ainsi clôturer les inscriptions avant cette date limite, dès que le nombre d'inscriptions dépasse le nombre limite annoncé.

3.1 Finance d'inscription

Pour les étapes une étoile et l'étape deux étoiles genevoise, aucune finance d'inscription n'est exigée.

Pour les étapes deux étoiles hors Genève et le master romand, une finance d'inscription de 10.- est exigée.

3.2 Catégories

Catégories	De	À
U9	2007	après
U11	2005	2006
U13	2003	2004
U15	2001	2002
U17-U19	1997	2000

3.2.1 Particularités de la catégorie U9

La catégorie U9 est une catégorie mixte qui regroupe donc garçons et filles.

3.3 Joueurs inscrits dans une catégorie supérieure

Le joueur qui lors d'une étape (ou plusieurs étapes) s'inscrit en catégorie supérieure reste classé dans sa catégorie d'origine. Lorsqu'il joue en catégorie supérieure, les points acquis sont bonifiés avec un facteur multiplicateur de 1,5.

Dès qu'un joueur a participé à deux finales dans la catégorie supérieure, il est définitivement intégré dans celle-ci (il ne pourra plus participer à d'autres étapes dans sa catégorie d'origine, sauf exception prévue au paragraphe suivant). Les points acquis dans la catégorie supérieure lui sont comptés avec un facteur 1,5 dans sa catégorie d'origine. Il devra néanmoins participer au master genevois dans sa catégorie d'origine.

Exception : Si une étape du circuit est qualificative pour la finale Kids à Olten (catégories U10, U11 et U12), les participants doivent s'y inscrire dans la catégorie dans laquelle ils souhaitent se qualifier (l'éventuelle obligation prévue ci-dessus « tombe »). S'ils se « surclassent », ils ne pourront pas prétendre à une éventuelle qualification dans leur catégorie d'âge normale.

4 Tirages au sort et programme du tournoi

4.1 Étapes genevoises

Pour qu'une catégorie soit disputée, elle doit comporter au moins trois participants.

Si seulement un ou deux joueurs sont inscrits, ceux-ci seront incorporés dans la catégorie supérieure et les joueurs seront avertis par l'organisateur.

Si, dans la catégorie U19, seuls un ou deux joueurs sont inscrits, la catégorie sera annulée.

Les catégories sont en principe organisées en suivant les principes suivants :

- Système de « poules »
- Chaque junior joue au minimum 3 matches (ce chiffre peut être ramené à 2 en cas de trop forte affluence par rapport au nombre de terrains disponibles ou de trop peu de participants)
- Dans la mesure du possible (en fonction du nombre de participants et des terrains disponibles) les deux premiers de chaque poule seront qualifiés

La semaine précédant la date du tournoi, les tirages au sort sont effectués et publiés sur le site de l'ACGB, accompagnés des horaires.

4.2 Étapes intercantionales et master romand

La semaine précédant la date du tournoi, les heures de départ de chaque catégorie seront publiées sur les sites internet des régions et envoyées aux responsables de chacune des régions.

Un plan d'accès à la salle sera également mis à disposition, de même que les coordonnées du responsable de la compétition (pour les éventuelles annonces de désistements de dernière minute).

Le tirage au sort des tableaux peut soit se faire à l'avance, soit le jour du tournoi sur le site de celui-ci.

En cas de retraits d'inscriptions ou de joueurs absents, l'organisateur peut décider, le jour du tournoi une fois en possession de toutes les mutations et en fonction des incidences de ces modifications, s'il y a lieu de refaire un tirage au sort pour certaines catégories

5 Déroulement lors du tournoi

5.1 Tenue

Des chaussures de sport à semelles blanche ou noir non marquantes sont exigées. Nous avons une salle toute neuve essayons de la préserver au maximum...

T-shirt, short ou jupe. Un joueur peut vêtir un training si ses adversaires sont d'accord.

5.2 Volants

Les étapes Genevoises (étapes une étoile ainsi que le master Genevois) se jouent avec des volants en plastique. Ceux-ci sont prêtés par l'ACGB et sont disponibles à la table officielle lors du tournoi. Si, lors d'une rencontre, les deux joueurs (et seulement dans ce cas) souhaitent jouer en plumes, cela est autorisé, mais les volants sont à leurs charges.

Les étapes intercantionales et le master romand ne se jouent qu'en volants en plumes et ceci dans toutes les catégories.

5.3 Comptage des points lors des matches

Les matches se jouent en 2 sets gagnant à 15 points. A égalité à 14, 2 points d'écart sont nécessaires pour gagner le set. Le set se termine au plus tard à 20 points. Si un troisième set doit avoir lieu, le changement de côté se fait à 8 sans coaching.

5.4 Pause entre les sets

Une pause a lieu entre chaque set. Celle-ci ne doit pas être abusive et donc ne pas excéder 3 minutes afin de ne pas retarder le tournoi ainsi que de ne pas déranger l'adversaire.

5.5 Coaching

Pas d'arrêt pour le coaching pendant un set, le coaching se fera seulement à la fin du set. Possibilité de parler au joueur pendant le match. Changement de côté à 8 au 3ème set. Ce changement doit s'effectuer sans coaching.

5.6 Fair-Play, attitude en cas de désaccord, rôle des coaches et des supporters

Les matches sont « autoarbitrés », c'est-à-dire que les joueurs seuls doivent se mettre d'accord pour gérer leur match. D'où le rôle important du fair-play des deux joueurs dans le bon déroulement d'un match, ainsi qu'un comportement neutre des coaches et supporters en cas de désaccord entre les joueurs. En effet ceux-ci n'ont pas le droit d'intervenir durant le match.

Pour la catégorie U9, une aide extérieure est cependant la bienvenue pour l'arbitrage et l'aide au calcul des points.

Ainsi la charte du Fair-Play (voir en annexe) fait partie intégrante de ce règlement.

5.7 Récompenses

Lors des étapes deux étoiles et du master romand, les trois premiers de chaque catégorie reçoivent une médaille.

Lors du master genevois, les trois premiers au classement de chaque catégorie reçoivent une coupe ainsi qu'un prix en nature.

Lors du master romand, les trois premiers de chaque catégorie reçoivent en plus des prix en nature.

5.8 Assurance

Chaque participant doit être assuré personnellement. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident.

6 Classement et qualification aux masters

6.1 Points de ranking pour la qualification au master genevois

Lors de sa participation à une étape, chaque junior marque un certain nombre de points selon le barème suivant :

- 1 point est attribué à chaque participant à une étape (critère : avoir commencé au moins un match)
- 1 point est attribué pour chaque victoire acquise en poules
- Un éventuel bonus pour les meilleurs classer selon le tableau ci à droite

Place	Etapes (*)	Etapes (**)
1 Groupe / 3 participants		
1er	4 pts	6 pts
2ème	3 pts	5 pts
3ème	2 pts	4 pts
1 Groupe / 4-7 participants		
1er	5 pts	7 pts
2ème	4 pts	6 pts
3ème	3 pts	5 pts
4ème	2 pts	4 pts
5ème	1 pt	3 pts
2 Groupes / 6-11 participants		
1er	5 pts	7 pts
2ème	4 pts	6 pts
3ème	3 pts	5 pts
3 Groupes et plus		
1er	5 pts	7 pts
2ème	4 pts	6 pts
1/2 - 3/4	3 pts	5 pts
1/4 - 5/8	2 pts	4 pts
1/8 - 9/16	1 pts	3 pts
1/16 - 17/32	0.5 pts	2 pts

6.1.1 W.O. non annoncé et sanctions

En cas d'absence d'un junior lors d'un match ou d'un tournoi qui n'aurait pas été annoncé à l'avance à l'organisateur, un mallus de deux points sera compté.

L'annonce d'une absence peut se faire directement à l'organisateur par mail ou par téléphone jusqu'au jour même du tournoi.

Suivant la nature de l'absence, l'organisateur se réserve le droit de sanctionner celle-ci. Sont bien entendu non compris dans cela les absences pour cas de blessure, maladie, etc.

6.2 *Calcul du classement*

Le classement s'établit sur le total des points acquis par un junior lors des étapes une et deux étoiles.

Le classement du circuit est mis à jour après chaque étape (dans un délai d'approximativement une semaine), et publié sur le site de l'ACGB, dans les meilleurs délais.

6.3 *Qualification pour le master genevois*

À l'issue des étapes une et deux étoiles, les huit premiers au classement de chaque catégorie sont qualifiés pour le Master genevois. Les joueurs à égalité de points à la 8e place seront également qualifiés.

6.3.1 Invitations

Les participants recevront au plus tard trois semaines avant le master genevois la convocation. Une fois celle-ci en leur possession, ceux-ci devront confirmer leur participation au plus tard à la date mentionnée dans la convocation. En cas de désistement ou de non réponse, les joueurs suivants au classement peuvent être convoqués.

6.4 *Qualification pour le master romand*

Les quatre premiers classés lors du master genevois sont qualifiés pour le master romand.

Les clubs recevront au plus tard deux semaines avant le master romand la convocation pour leurs joueurs qualifiés. Une fois la convocation en leur possession, ceux-ci devront confirmer la participation de leurs juniors au plus tard à la date mentionnée dans la convocation. En cas de désistement, les places libres pourront être réattribuées.

7 Annexe(s)

7.1 Charte du fair-play

7.1.1 Respect du « Code de bonne conduite »

- J'arrive à l'heure à mes matches ou je préviens à l'avance l'organisateur d'une arrivée tardive ou d'un forfait.
- Je me présente dans une tenue correcte et je viens sur le terrain avec ma raquette, suffisamment de volants et une gourde (attention, dans certaines salles, les boissons sucrées sont interdites).
- Je n'injure personne et je ne fais pas de gestes grossiers.
- Je respecte mon matériel, celui des autres, et n'abîme pas les volants volontairement.
- Je donne le meilleur de moi-même sur le terrain.
- Je serre la main de mes adversaires, avant et après le match.

7.1.2 Les petits plus qui feront de toi un joueur (une joueuse) apprécié(e) de tous

Mon adversaire est lui aussi là pour jouer dans le respect et la convivialité. Je le respecte, tout comme je respecte les organisateurs, coaches, bénévoles, spectateurs, et je n'oublie pas l'essentiel :

- Je me fais plaisir sur un court, l'effort et la concentration n'empêchent pas le sourire !
- Je laisse mon terrain propre en partant et je ne marche pas sur les terrains des autres.
- Je refuse de gagner par des moyens illégaux et par tricherie ; je me mesure à un adversaire dans l'équité. Je compte sur mon seul niveau et mon habileté pour tenter d'obtenir la victoire.
- J'accepte les décisions du responsable du tournoi sans discuter.
- Je gère mes émotions dans la victoire, mais aussi dans la défaite.
- Je respecte et soutiens mon adversaire en cas de blessure.
- Mon adversaire n'est pas un ennemi : je le félicite pour un joli point ou pour sa victoire. J'évite de manifester ma joie suite à une erreur directe de sa part.
- Je me comporte en dehors du court avec bonne humeur, voire avec humour, même après une défaite !

7.1.3 Rôle des coaches et des supporters (public, parents, autres juniors)

- Seul le coach est présent au bord du terrain et se place dans la mesure du possible derrière son joueur. Le coach doit si besoin rappeler à son joueur les règles de jeu du badminton, les principes de la charte du fair-play, ainsi que les usages de gestion des litiges décrits au paragraphe IV ci-dessous. S'il n'a pas la possibilité de le faire durant le match, il doit le faire après le match (débriefing).
- Le rôle des supporters (public, parents, autres juniors) se borne à apporter un soutien aux joueurs. En aucun cas ils ne manifestent une quelconque opinion en cas de désaccord entre les deux joueurs. Ils ne doivent pas influencer sur l'autoarbitrage que les deux joueurs assument conjointement. Les supporters ne restent pas au bord du terrain, mais doivent rester dans la partie de la salle réservée au public.
- Le coaching se fait uniquement lors des pauses entre les sets. Pendant un set, le coach ne peut qu'encourager le joueur.

7.1.4 Attitude des joueurs en cas de litige

Les matches sont « autoarbitrés », c'est-à-dire que les joueurs seuls doivent se mettre d'accord pour gérer leur match. D'où le rôle important du fair-play des deux joueurs dans le bon déroulement d'un match. Lorsque les deux joueurs ne sont pas d'accord, outre les règles de fair-play décrites ci-dessus, les usages suivants devraient guider l'attitude des joueurs :

- en cas de désaccord sur un volant («in» ou «out»), l'avis du joueur le mieux placé (le plus proche) pour juger le volant devrait prévaloir. Si le volant litigieux est tombé vers l'avant du terrain, on peut considérer que les deux joueurs sont bien placés pour juger le volant et le point devrait être rejoué.
- en cas de désaccord sur le score, les deux joueurs discutent et essaient de « retracer » l'évolution récente du score point par point en décrivant brièvement chaque échange. Si le désaccord persiste, on peut essayer de trouver un score intermédiaire sur lequel les deux joueurs se mettent d'accord. Si de tels désaccords viennent à se répéter, ou si aucun accord n'est trouvé lors d'un litige, chacun des joueurs peut se rendre à la table de marque pour demander à ce que le responsable du tournoi prenne la décision, ou désigne des juges de lignes neutres pour la fin du match.